CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
DELIBERATION N° 2025-07-01-11

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE LUTTE CONTRE LA FATIGUE CHRONIQUE PORTE PAR L'UFR STAPS

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 01 JUILLET 2025,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le Décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le Règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'Université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme InterUniversitaire « Lutte contre la fatigue chronique » porté par l'UFR STAPS, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44
Votes : 27
Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD

Le 11 juillet 2025

Le 11 juillet 2025

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : DELIB_CFVU_20250701_11

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*.

UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
Université Clermont Auvergne

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU
Volet pédagogique

DIU Lutte contre la fatigue chronique

- Création -

UFR de rattachement :	UFR STAPS
Etablissements partenaires :	Université J Monnet St-Etienne,
	Université Savoie Mont-Blanc Chambéry
Responsable du diplôme :	Vincent MARTIN
Validation à compter du :	01/07/2025

Validation accordée jusqu'à fin 2027-2028
Délibération CFVU N° 2025-07-01_11

UNIVERSITÉ Clermont Auvergne

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Fatigué, chacun d'entre nous l'est à un moment ou un autre de sa vie. Généralement, il suffit réduire son temps de travail et d'allonger ses nuits de sommeil et les choses rentrent dans l'ordre. Mais nous ne sommes pas tous égaux devant la fatigue et personne n'est immunisé contre elle. La fatigue devient un véritable handicap lorsqu'elle s'installe sur le long terme, on parle alors de fatigue chronique. Cependant, elle n'est pas une fatalité et personne ne devrait se résoudre à cette souffrance permanente.

La fatigue est un concept assez simple qui recouvre une réalité extrêmement complexe. Dans cette formation, nous proposons une approche globale de la fatigue et apporterons des solutions novatrices validées par la science en mettant particulièrement en avant l'activité physique comme le pilier de la lutte contre la fatigue.

L'objectif de ce DIU est de donner à des professionnels de santé les clés de la mise en place de stratégies pour lutter contre la fatigue de patients fatigués à la suite d'une maladie chronique ou souffrant de fatigue idiopathique, voire d'aidants ou de soignants.

Ce diplôme s'adresse avant tout aux personnes impliquées directement ou indirectement dans des activités en lien avec des patients (enseignants en APAS, kinésithérapeutes, diététiciens, médecins, psychologues, psychothérapeutes, infirmiers, ergothérapeutes, etc.) et vient en complément de leur formation initiale. Quelques patients experts seront aussi acceptés dans la formation.

II – Composante porteuse du projet

UFR STAPS

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

Articulation avec la recherche, laboratoires d'appui : Laboratoire Inter-universitaire de Biologie de la Motricité à l'UJM - Laboratoire Inter-universitaire de Biologie de la Motricité à l'Université Savoie Mont-Blanc – Laboratoire Sainbiose à l'UJM - Laboratoire AME2P à l'Université Clermont Auvergne

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : MARTIN Vincent
Statut : PU
Coordonnées : vincent.martin@uca.fr, UFR STAPS – UCA

Nom, Prénom : MILLET Guillaume
Statut : PU
Coordonnées : guillaume.millet@univ-st-etienne.fr, Université de Saint-Etienne

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Le conseil de Perfectionnement du DIU est composé par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Vincent MARTIN représentera l'UCA. Il comportera des membres de l'équipe pédagogique, des représentants du monde professionnel ainsi que des apprenants.

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 2ème cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI		
RE	Enseignants en APAS, kinésithérapeutes, diététiciens, médecins, psychologues, psychothérapeutes, infirmiers, ergothérapeutes	BAC + 3
FC	Patients experts	

Durée de la formation : 1 année universitaire, 83 heures

Calendrier de la formation : janvier à juillet

Lieu de la formation : dans les 3 universités : Saint-Etienne , Clermont Ferrand, Chambéry

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	2 600 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	1 400 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-
Tarif FC – apprenant non financé	2 000 €
Patients experts	500 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 15 au global des 3 Universités (3 patients experts maximum par session) dont 3 pour l'UCA ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 30 au global des 3 Universités

Période d'inscription / de candidature : Automne

Contact Scolarité : Véronique Courteix, secrétariat FC UFR STAPS : veronique.courteix@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les enseignements sont dispensés en présentiel dans les Universités, selon les UE :

- UE 1 : La fatigue : définitions, différents types de fatigue et prévalence : Saint-Etienne
- UE 2 : Aspects culturels et mentaux de la fatigue : Chambéry
- UE 3 : La fatigue des patients et des personnes âgées : Saint-Etienne
- UE 4 : Fatigue, nutrition, obésité : Clermont-Ferrand
- UE 5 : ETP, sommeil, consultation fatigue : Saint-Etienne
- UE 6 : L'APAS : Saint-Etienne

Le rythme est de 2 jours (environ 14 heures) tous les mois à partir de janvier. Les examens se déroulent en juillet.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
					Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
	Total	CM	TD	TP	Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : La fatigue : définitions, différents types de fatigue et prévalence	12,5	12,5			Mémoire + soutenance (30')				En fin de formation	
UE 2 : Aspects culturels et mentaux de la fatigue	14	14								
UE 3 : La fatigue des patients et des personnes âgées	14,5	14,5								
UE 4 : Fatigue, nutrition, obésité	14	14								
UE 5 : ETP, sommeil, consultation fatigue	14	7	5	2						
UE 6 : L'APAS	14	7	3	4						
Total	**83**	**69**	**8**	**6**						

III – Règles de délivrance du diplôme

Pour valider le DIU, l'apprenant doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble mémoire + soutenance.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue (identique à la session initiale).

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6
Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale	X	X	X	X	X	
Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines	X	X			X	
Diagnostiquer les besoins, les ressources et les attentes des publics fatigués, en vue de définir les interventions nécessaires.	X				X	X
Structurer un réseau pluridisciplinaire autour de la personne fatigue pour optimiser les interventions, en vue de garantir une prise en charge intégrée et personnalisée.		X	X	X	X	X
Concevoir, mettre en œuvre et adapter le projet et le programme de séances en APA en anticipant les conditions favorables à l'autonomie en situation, à la sécurité et à la santé, dans le but d'optimiser l'efficacité des interventions.						X

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (CM/TD/TP)
Vincent MARTIN	UCA	PU		4	3,5
Anthony BERTHOU		IE	Nutritionniste	4	3
Sébastien RATEL	UCA	PU		4	3,5
Nathalie BOISSEAU	UCA	PU		4	4
Guillaume MILLET	UJM	PU		1, 3	8
Thomas LAPOLE	UJM	MCU-HDR		1	2
David HUPIN	UJM	PCU-PH		1, 3, 6	9,5
Jérôme MOREL	UJM	PU-PH		3	1,5

Léo FÉASSON	UJM	PU-PH		3, 5	3,5
Mathieu BERGER	UJM	MCU		6	3
Djahid KENNOUCHE	UJM	MCU		6	3
Marie-Pierre VERICEL		IE	Infirmière	5	1
Marie FANGET		IE	Ingénieure Biomédicale	5	2
Claire COLAS		IE	Ingénieure Biomédicale	6	7
Eric LUNEAU	Le Puy-en-Velay	IE	Chargé de projet en l'Unité de Recherche	3	2
Baptiste MOREL	Université Savoie	MCU		1, 2	7
Mathilde BERTRAND		IE	Doctorante	3	1,5
Thomas RUPP	UJM	MCU		2	3
Autres intervenants	UJM				15

Nombre total d'heures assurées par des personnels UCA : 11 heures + 3 heures d'encadrement / apprenant
Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs recrutés par l'UCA : 3 heures

Nombre d'heures Université St-Etienne : 53 heures + 3 heures d'encadrement / apprenant

Nombre d'heures Université Savoie : 16 heures + 3 heures d'encadrement / apprenant

VI – Composition du jury

Le Jury est composé par l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne. Il comprendra des représentants de chaque université partenaire.

VII – Modalités d'admission

Dossier spécifique avec lettre de motivation

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante: 02/06/2025

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 01/07/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2027-2028

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU